

PALM Holding
Société par actions simplifiée au capital de 682 000 euros
Siège social : 69 rue Roger Payet, Rivière des Pluies,
97438 SAINTE-MARIE
921 904 017 RCS SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 17 AVRIL 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2026 s'élevant à 144 669,73 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	144 669,73 euros
A la réserve légale	7 233,49 euros
Solde	137 436,24 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	38 162,49 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	175 598,73 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	117 000 euros
Soit 12,16 euros par action	
Le solde	58 598,73 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 58 598,73 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 117 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense

✱

doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2023 : 70 200,00 euros, soit 10,29 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 200,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2024 : 94 986,00 euros, soit 13,93 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 94 986,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2025 : 118 000 euros, soit 17,30 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 118 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président
M. Thibault MESPOULEDE

S. A. S. PALM HOLDING
62, rue Roger Payet - Rivière des Piques
97438 SAINTE-MARIE
Tél : 0262 29 33 36 - Fax : 0262 29 25 85
Siret : 921 904 017 00046 - Ape : 6420 Z

PALM Holding
Société par actions simplifiée au capital de 682 000 euros
Siège social : 69 rue Roger Payet, Rivière des Pluies, 97438 SAINTE-MARIE
921 904 017 RCS SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2026

Certifié conforme

Le président

Monsieur Thibault MESPOULEDE

S. A. S. PALM Holding
69, rue Roger Payet - Rivière des Pluies
97438 SAINTE-MARIE
Tél : 0262 29 33 36 - Fax : 0262 29 25 35
Siret : 921 904 017 00016 - Ape 6420 Z

Bilan Actif

31/03/2026				31/03/2025
Brut				Net
Amort. et Dépréc.				Net
Net				
Règlement ANC 2022-06				
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)			
	Frais d'établissement (II)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
ACTIF CIRCULANT	Constructions			
	Installations tech.,mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles			
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)			
	Participations	832 645	832 645	832 645
	Titres imm. de l'activité de portefeuille			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières			
	Total de l'actif immobilisé (III)	832 645	832 645	832 645
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production			
	Produits finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (2)			
	Créances clients et comptes rattachés	117 872	117 872	140 721
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	124	124	113
	Charges constatées d'avance			
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres			
	Instruments financ. à terme et jetons détenus			
	Disponibilités	34 558	34 558	8 645
	Total de l'actif circulant (IV)	152 553	152 553	149 479
	Frais d'émission des emprunts (V)			
	Primes de remboursement des emprunts (VI)			
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)			
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	985 198	985 198	982 124

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	117 996	140 834

Bilan Passif

		31/03/2026	31/03/2025
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 682 000)	682 000	682 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	16 913	8 694
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres fonds propres	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	38 162	7
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	144 670	164 374
Provisions	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		881 745	855 076
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	67 101	78 867
	Emprunts et dettes financières divers (2)	137	2
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163	180
	Dettes fiscales et sociales	52	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	36 000	48 000
Produits constatés d'avance			
Total des dettes (1)		103 453	127 049
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		985 198	982 124
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		144 669,73	164 374,25
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		48 595	59 947
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

31/03/2026

31/03/2025

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			3 025	3 412
	Impôts, taxes et versements assimilés				4 431
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				
Total des charges d'exploitation				3 025	7 843
RESULTAT D'EXPLOITATION				(3 025)	(7 843)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

31/03/2026

31/03/2025

Règlement ANC 2022-06

RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 025)	(7 843)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	151 355	176 055
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		174
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		151 355	176 229
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	3 608	4 137
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		3 608	4 137
RESULTAT FINANCIER		147 747	172 092
RESULTAT COURANT avant impôts		144 722	164 249
	Produits exceptionnels		125
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			125
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		52	
Total des produits		151 355	176 354
Total des charges		6 686	11 980
RESULTAT DE L'EXERCICE		144 670	164 374
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **985 198** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **151 355** euros et un total **charges** de **6 686** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **144 670** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2025** et finit le **31/03/2026**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il s'agit du premier exercice social.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Non applicable

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2026
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations	832 645					832 645
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	832 645					832 645
TOTAL		832 645					832 645

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2026
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL						

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2026
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/03/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	946	946	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	116 926	116 926	
	Charges constatées d'avance	124	124	
TOTAL DES CREANCES		117 996	117 996	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	67 101	12 244	54 858	
	Emprunts et dettes financières divers	51	51		
	Fournisseurs et comptes rattachés	163	163		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	52	52		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	86	86		
	Autres dettes	36 000	36 000		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		103 453	48 595	54 858	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		11 706			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		86			

Charges à payer

31/03/2026

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		51
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS S/ EMPR. AUPRES DES ETAB. CREDITS</i>	<i>51</i>	51

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2026
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		124	124
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			124

--

Filiales et participations

	31/03/2026	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)				
SARL HARD CAB		1 408 397	50,00	438 349
SARL MEDISOFT GLOBAL SOLUTION		2 684	50,00	2 184
SC A2MT		47 959	39,00	26 189
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				